

INSTITUT FRANÇAIS D'OCÉANIE

CENTRE D'OCÉANOGRAPHIE

**POSSIBILITÉS DE PÊCHE ARTISANALE
DU THON
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

par

R. CRIOU

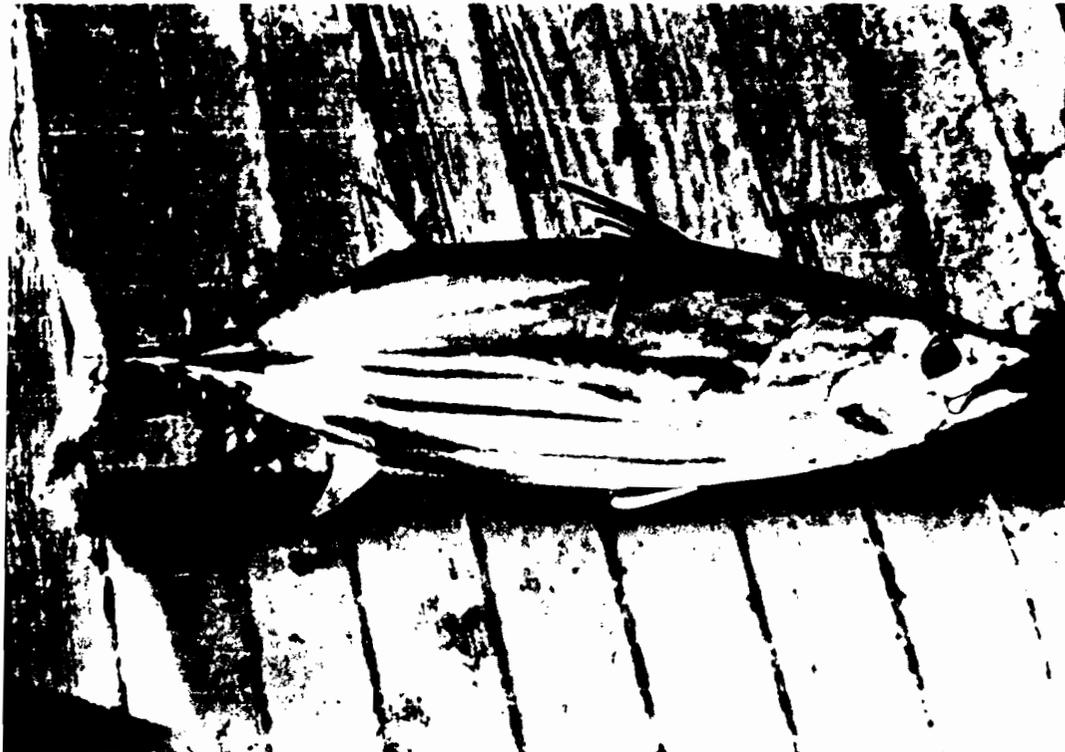
Capitaine de la Marine Marchande

Commandant de l' "ORSOM III"

Nouméa, Juin 1959



Le Thon à nageoires jaunes, ou "Yellowfin" (*Neothunnus macropterus* Schl.) est le poisson de traîne par excellence. Il se pêche principalement à proximité immédiate de la bordure extérieure des récifs et au niveau des passes.



La Bonite à ventre rayé, ou "Skipjack" (*Katsuwonus pelamis* L.) est souvent capturée à la traîne lorsqu'on pêche à l'extérieur du lagon, même très loin des côtes.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I - <u>LES THONS DES EAUX NEO-CALEDONIENNES.</u>	
Morphologie et biologie sommaires.	
A - DESCRIPTION GENERALE	3
B - LES ESPECES DES EAUX NEO-CALEDONIENNES	3
C - QUELQUES UNS DES AUTRES POISSONS DE TRAINÉ CAPTURES AU LARGE.	4
II - <u>LA PECHE DU THON.</u>	
Exposé succinct des diverses méthodes en usage dans le monde	
A - LA PECHE A LA TRAINÉ	7
B - L'APPAT VIVANT	7
C - LA PALANGRE FLOTTANTE OU LONGUE LIGNE JAPONAISE	7
D - LES MADRAGUES	8
E - LA SENNE TOURNANTE.	8
III - <u>LA PECHE DU THON EN NOUVELLE CALEDONIE.</u>	
Description sommaire de l'équipement de l'ORSOM III et résultats obtenus.	10
IV - <u>POSSIBILITES D'ADAPTER LA PECHE A LA TRAINÉ AUX COTRES DE LA FLOTILLE LOCALE.</u>	
A - <u>LE BATEAU.</u> - Agencement - Moteur	13
B - <u>LE GREEMENT DE PECHE.</u>	13
1°) Les perches	13
2°) Les lignes	14
3°) Les hameçons et les leurres	15
4°) Entretien du matériel	16
C - <u>LA TECHNIQUE DE PERCHE</u>	
1°) La recherche du poisson	16
2°) Les apparences	16
3°) La manoeuvre	17
D - <u>CONSERVATION DU POISSON</u>	
1°) Congélation	17
2°) Conservation en glace	17
3°) Conservation à l'air	18
4°) Préparation du poisson pour sa conservation.	18
V - <u>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PRATIQUE.</u>	20
VI - <u>LES OBSERVATIONS DU PECHEUR.</u>	20

I - LES THONS DES EAUX NEO-CALEDONIENNES -

Morphologie et Biologie sommaires

- DESCRIPTION GENERALE.

Les Thons appartiennent à un important groupe de poissons : les ombroïdes, qui comprennent aussi des espèces comme les Maquereaux, les Tazards, les Espadons et certaines curiosités zoologiques comme les "Maquereaux repents" rencontrés par le Kon-Tiki. Tous ces poissons sont représentés dans toute la région. Ils sont caractérisés par un corps le plus souvent assez allongé, plus ou moins aplati chez certains comme les Tazards, arrondi chez les Thons. La queue est presque toujours nettement fourchue et les nageoires du dos et du ventre, très souvent hautes au début, se fragmentent généralement vers la queue en une dizaine de petites nageoires isolées et très basses.

La tête se termine par un museau pointu, qui devient une épée chez les Espadons et les Voiliers. L'allure générale est celle de puissants nageurs : c'est dans ce groupe que l'on trouve les poissons les plus rapides aussi quelques unes des plus grosses espèces.

- LES ESPECES DES EAUX NEO-CALEDONIENNES.

On peut distinguer 3 espèces de Thons néo-calédoniens pouvant intéresser le pêcheur à la traîne, ce sont :

a) La Bonite à dos rayé ou Bonite du Lagon (nom anglais : "Little Tunny" ou "Black Skipjack" : nom scientifique : Euthynnus alletteratus Ruf.).

C'est l'espèce la plus connue actuellement. Ses bancs sont souvent observés partout dans le lagon, mais on n'en prend pas d'aussi grandes quantités qu'on pourrait l'attendre de son abondance apparente.

Ce poisson qui a la forme classique du Thon, se distingue par un groupe bien délimité de marques noires obliques de chaque côté du dos, dans la moitié postérieure. La plupart du temps on voit aussi 3 taches noires sur les flancs derrière la tête. La chair de ce poisson, qui pèse généralement 2 à 5 kilos, est assez peu estimée, et de couleur très foncée.

b) La Bonite à ventre rayé, Bonite du large, ou plus simplement appelée en Afrique française Listao (nom anglais : "Skipjack", nom scientifique : Katsuwonus pelamis L.). Elle ne se trouve au contraire que très exceptionnellement dans le lagon.

La taille courante se situe entre 2 et 3 kilos mais elle peut passer 10 kilos; elle est plus allongée que l'espèce précédente et surtout remarquable par 4 raies noires longitudinales situées de chaque côté du ventre, de l'arrière de la tête jusqu'à la queue. Elle est l'objet d'une pêche active dans beaucoup de pays : c'est par exemple la capture la plus fréquente des pêcheurs tahitiens; elle est prise en grand nombre par certains pêcheurs américains et japonais à l'appât vivant, dans le Pacifique tropical. Ce poisson vit en effet en bancs compacts et mord en masse. On le rencontre en surface beaucoup plus souvent que les autres Thons quand on perd les côtes de vue. Ses bancs sont souvent mêlés à des Thons à nageoires jaunes et parfois assez fréquemment à des troupes de Requins.

c) Le Thon à nageoires jaunes (nom anglais : Yellowfin; nom scientifique : Neothunnus macropterus Schl).

C'est l'espèce la plus intéressante pour les pêcheurs à la ligne. Ce poisson de chair appréciée, pèse en effet sur nos côtes 8 à 10 kilos moyenne, mais certains exemplaires de 40 à 50 kilos peuvent être pris et en existe de plus gros encore. Il mord mieux à la traîne que la Bonite à tre rayé et il n'est pas rare de voir 12 Thons mordre simultanément sur 12 pes.

Il se distingue par la teinte franchement jaune du bord de ses nageoires anale et dorsale qui s'allongent chez les individus moyens ou gros les pointes en forme de faucille pouvant devenir très longues et dépasser le niveau de la queue.

Il se tient ordinairement à l'extérieur du récif souvent près des passes, mais entre occasionnellement très loin à l'intérieur du lagon. Il vient à la surface pondre dans notre région en été. Il se nourrit de proies très variées allant des petits poissons jusqu'aux larves de crabes ou de tous petits crustacés planctoniques, et il les capture à des niveaux différents. Un banc peut rester longtemps en profondeur, puis revenir plusieurs fois dans la journée à la surface à peu près à la même place, y chassant activement. Un pêcheur à la ligne qui a obtenu des bons résultats sur un banc a donc intérêt à travailler fréquemment les environs même s'il reste ensuite plus d'une heure sans voir de prises ou de touches. Ce poisson est la capture essentielle des pêcheurs à la traîne et à l'appât vivant le long de presque toutes les côtes du Pacifique et représente un pourcentage appréciable des prises de la longue ligne de pêche.

QUELQUES UNS DES AUTRES POISSONS DE TRAÎNE CAPTURÉS AU LARGE.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire des Tazards bien connus des pêcheurs du pays (nom anglais : Spanish Mackerel; nom scientifique : Cybium aersoni Lac. et apparentés) qui peuvent être pris également en dehors du récif, mais non loin de lui. On peut capturer assez fréquemment le Tazard du large ou Wahoo des Anglo-Saxons et des Polynésiens (nom scientifique : Acantholatium solandri Cuv.) beaucoup plus rond que l'autre, muni de dents plus fortes souvent très gros. Les spécimens de 20 à 30 kilos ne sont pas rares et ce poids peut être aisément dépassé. On prendra aussi quelquefois un des poissons de traîne les plus estimés, la Dorade (nom anglais : Green Dolphin; nom scientifique : Coryphaena hippurus L.) caractérisé par sa forme aplatie, sa tête haute et de profil très busqué, sa nageoire dorsale presque en forme de voile, ses couleurs changeant de manières spectaculaires au moment de l'agonie, la dominante jaune citron. Elle ne vit pratiquement qu'au large chassant activement les poissons volants.

Enfin, nous citerons ici pour mémoire :

- les Espadons et voiliers caractérisés par l'épée qui termine le

seau, très gros, quelquefois vus par le pêcheur du large, mais rarement capturés à la traîne.

- Divers autres Thons comme l'Albacore ou Gernon et le Bigeye, strictement réservés aux pêcheurs à la longue ligne japonaise en raison de leur vie en profondeur.

Nous noterons cependant pour terminer une capture occasionnelle aux abords immédiats du récifs, le Thon à dents de chien (nom anglais : Dogtooth Tuna; nom scientifique : Gymnosarda nuda Gthr), dont le nom est à lui seul une description satisfaisante.

II - LA PECHE DU THON

Exposé succinct des diverses méthodes
en usage dans le monde

A - LA PECHE A LA TRAINÉ.

Dans cette méthode, de beaucoup la plus simple, le navire remorque derrière lui un certain nombre de lignes (de 12 à 18) dites "lignes de traîne".

L'appât est toujours un leurre artificiel : crin de cheval, barbes de maïs, crin artificiel, cuillers de métal, etc...

Cette méthode très ancienne est restée la même dans ses principes depuis son origine. La notorisation des navires a seulement amélioré le problème de la conservation et du transport du poisson.

Pour se rendre compte de son importance, il suffit de savoir que la flotille française de pêche à la traîne compte plusieurs centaines de bateaux qui arment chaque année de Juin à Octobre.

Les apports moyens étaient de l'ordre de 15 à 17.000 tonnes durant ces dernières années.

B - L'APPAT VIVANT.

Pratiquée par les Japonais puis les Américains et, récemment par les Basques et les Bretons, cette technique consiste essentiellement, une fois le banc de poisson découvert, à garder le Thon autour du navire en l'appâtant avec de la sardine vivante lancée à la mer à une cadence plus ou moins rapide suivant les exigences de la pêche.

Le personnel du navire groupé à l'arrière, pêche le Thon à l'aide de lignes très courtes fixées sur des cannes de bambou.

Cette technique donne d'excellents résultats, mais elle exige que le navire puisse se ravitailler facilement en appât vivant de qualité.

C - LA PALANGRE FLOTTANTE OU LONGUE LIGNE JAPONAISE.

Le principe de cette méthode est d'immerger entre deux eaux, à des profondeurs variant entre 50 et 200 mètres, une immense ligne dérivante munie de plusieurs centaines d'avançons.

La ligne-mère, qui peut mesurer de 40 à 50 milles marins de longueur, est soutenue par des flotteurs disposés à intervalles réguliers; les hameçons sont appâtés à l'aide de poisson congelé ou à défaut de poisson salé.

Cette pêche se pratique au grand large, elle donne de bons rendements.

D - LES MADRAGUES.

A titre de mémoire on peut citer les madragues qui sont de vastes pièges à poisson installés le long des côtes dans les parages fréquentés annuellement par les Thons, lors de leurs migrations saisonnières.

E - LA SENNE TOURNANTE.

La technique consiste à cermer le banc de poisson à l'aide d'une immense senne à très grandes mailles.

Elle exige des bateaux spécialement conçus pour cet usage et un matériel fort coûteux et très encombrant.

De toutes ces méthodes, seule la première présente un caractère vraiment artisanal; les quatre autres sont plutôt du domaine de la pêche industrielle, car elles exigent des moyens techniques et des capitaux importants.

III - LA PECHE DU THON EN NOUVELLE CALEDONIE

Description sommaire de l'équipement de l'ORSOM III et résultats obtenus

L'ORSOM III appartenant à l'Institut Français d'Océanie est un bateau de 22 m. 50 spécialement équipé pour la recherche océanographique dans les eaux du Pacifique Sud.

Parallèlement aux travaux scientifiques entrepris par ce navire, l'une de ses activités est l'étude pratique des méthodes de pêche susceptibles d'être développées dans cette région.

A cet effet l'ORSOM III a été équipé d'un gréement de pêche à la raîne et d'un gréement de longue ligne.

Nous ne parlerons ici que du premier de ces gréements.

Doté de deux tangons en bambou de 17 mètres de long, le navire peut traîner 14 ou 15 lignes soit 6 sur chaque perche et 2 ou 3 à l'arrière (Pl. I).

L'installation des lignes est très simple, elle est en tous points semblable à celle qui sera décrite plus loin pour un côtre du pays; c'est le gréement employé depuis toujours à bord des thoniers bretons.

Mis en service au début de 1956, l'ORSOM III a effectué de nombreuses sorties dont l'objet était la prospection thonière le long des côtes de Calédonie, des Iles Loyauté et des Nouvelles Hébrides.

Au cours de croisières plus étendues ayant pour objectif une étude plus scientifique et plus générale des conditions de vie des Thons dans le Pacifique Sud, le navire a toujours utilisé ses lignes de traîne à titre expérimental.

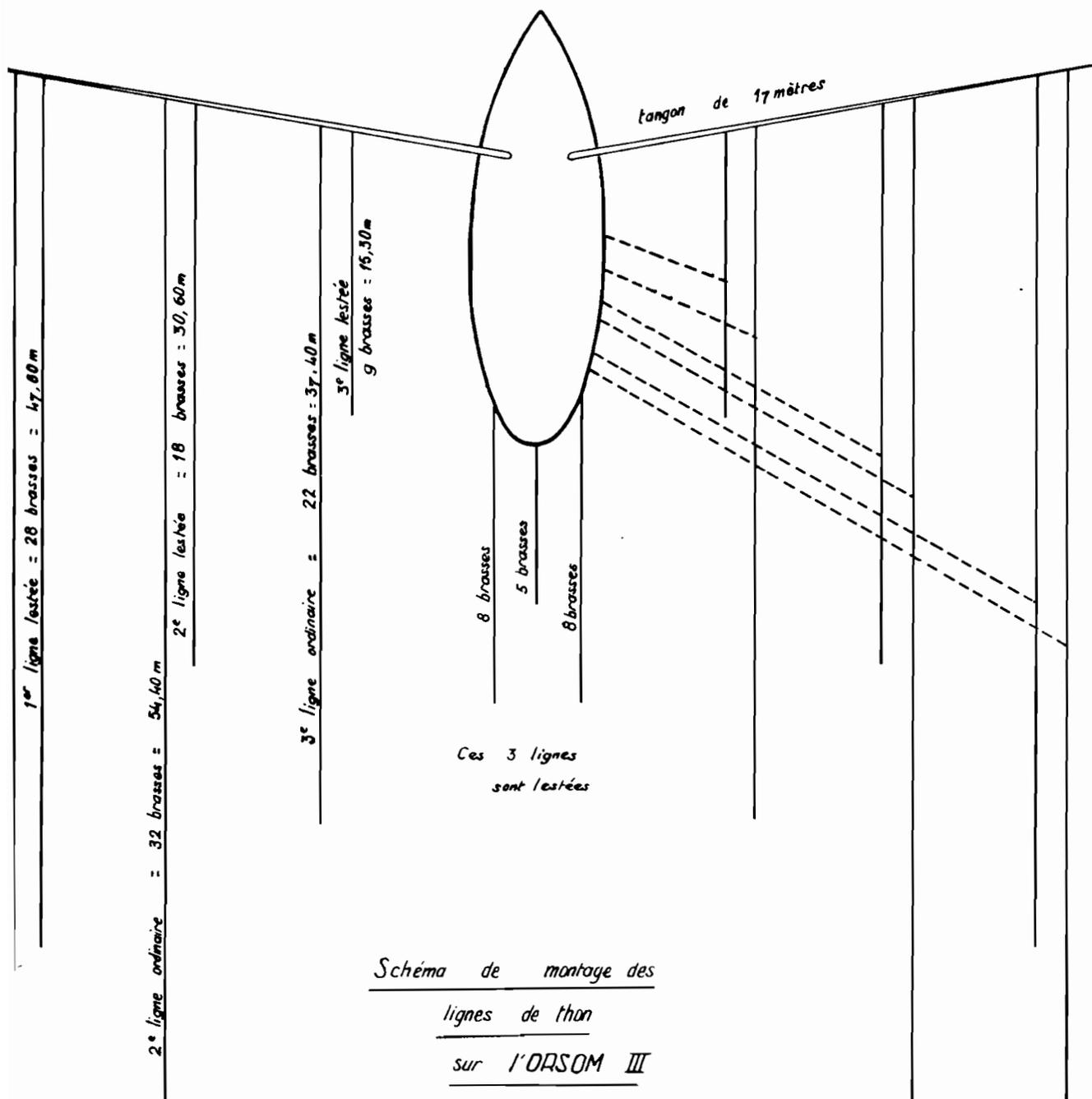
Sans qu'il soit encore possible de définir exactement les meilleures zones de pêche, il est tout de même établi qu'à de très rares exceptions près, les concentrations de poisson ne se trouvent en surface qu'au voisinage immédiat de terre.

Il serait fastidieux de reprendre, sortie par sortie, les résultats de pêche de l'ORSOM III durant ces dernières années.

Les quelques exemples suivants permettront de se rendre facilement compte des possibilités qui existent dans la région.

En Février 1956, l'ORSOM III en pêche devant les passes Unitoë, St Vincent et Isié, capturait 136 Thons dans l'après-midi; le lendemain dans la matinée, 65 Thons étaient pris par le travers de la passe Uaraï et de la coupée Mara, soit au total une pêche de 200 poissons d'un poids global de 500 Kgs en moins de 24 heures.

Au cours d'une sortie en Février 1957, 165 poissons pesant 1 tonne ont été pêchés dans les passes de Thio, de Yandé, de Bourail et devant Taom.



Nota : 1 brasse = 1,70 m

les hâle-à-bord sont figurés en pointillé

Au début Mai 1957, 20 gros Thons d'un poids total de 410 Kgs sont pêchés en quelques heures en face de Bourail.

En Août, au cours d'une traversée Vila-Nouná, 1 tonne 400 de petits Thons sont capturés en une journée entre le récif Jouan et la côte Nord-Ouest de Lifou.

En Décembre, en traversant le lagon d'Uvéa entre la passe Anónata et le nouillage de Fayaoué, l'ORSOM III pêche 650 Kgs de poisson; cette pêche comprenait surtout des Arc-en-ciel (Aprion virescens V.)

En Janvier 1958, 350 Kgs de Thon étaient capturés entre l'entrée de la Havannah et le Canal Woodin.

Les pêches de Thon à l'intérieur du lagon sont plus rares, mais il est arrivé au bateau de l'I.F.O. de capturer des Thons jusqu'au Porc-Épic et même jusqu'au Ouen-Toro.

Ces quelques exemples prouvent que la pêche du Thon sous forme artisanale est fort possible dans la région néo-calédonienne.

A noter, qu'à la différence de l'ORSOM III qui, appelé par d'autres impératifs, ne peut pas consacrer tout son temps aux essais de pêche, un professionnel restant aussi longtemps qu'il le faudrait sur les lieux de pêche à partir du moment où le poisson est découvert, obtiendrait certainement des résultats encore plus satisfaisants.

IV - POSSIBILITES D'ADAPTER LA PECHE A LA TRAITE AUX COQUES
DE LA FLOTTE LOCALE

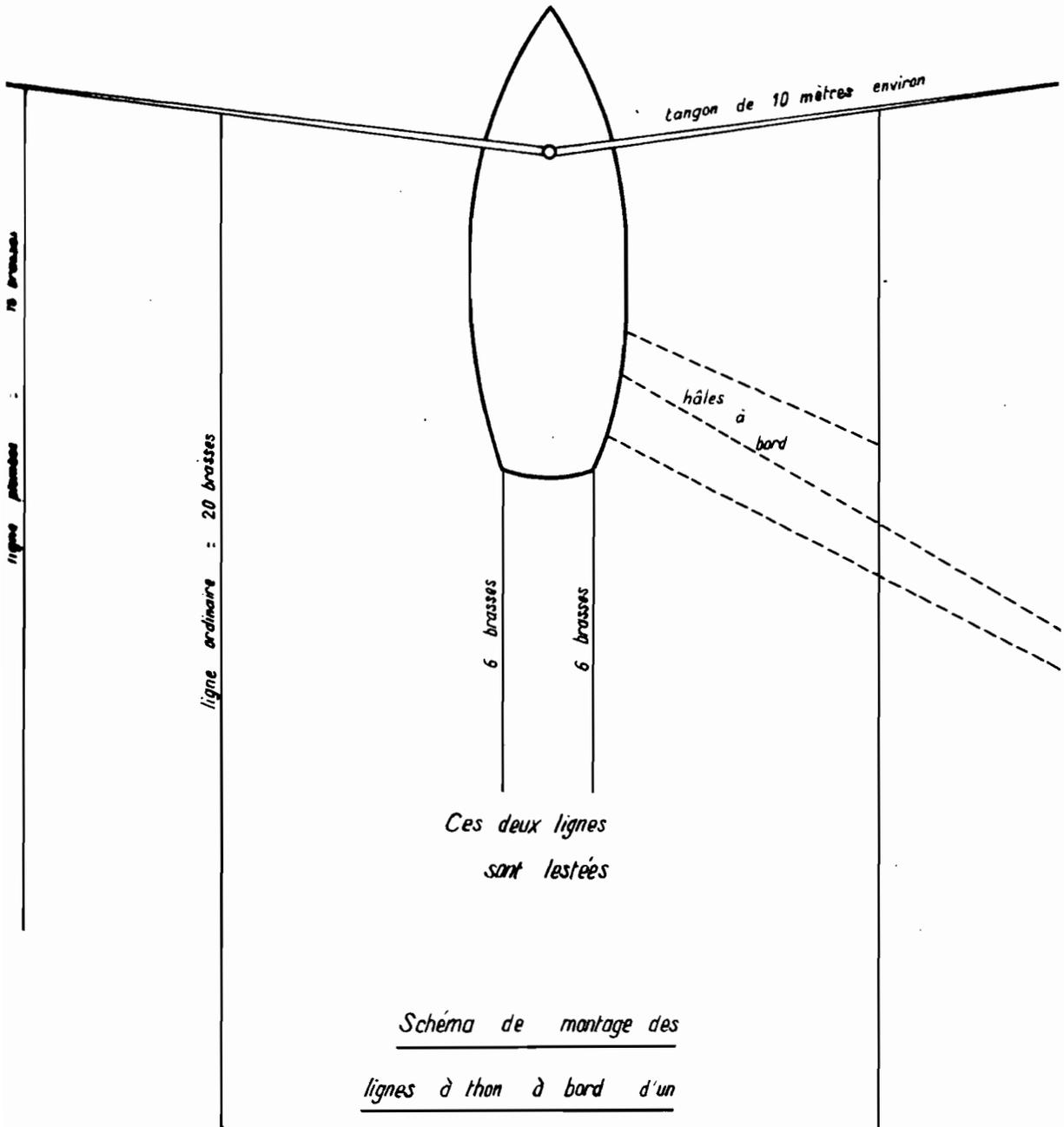


Schéma de montage des
lignes à thon à bord d'un
côté de 7 à 8 mètres

A - LE BATEAU.

Bien qu'une longueur de 12 à 13 mètres soit souhaitable pour un bateau destiné à la pêche thonière littorale, il est quand même fort possible d'utiliser pour cet usage tout cône de pêche de 7 à 8 mètres du type local. Son équipement extrêmement simple n'entraînerait que peu de frais.

Le seul impératif pour cette pêche est d'avoir un pont arrière aussi dégagé que possible pour faciliter le travail des lignes et le nettoyage du poisson.

Le type de moteur importe peu à condition que la vitesse du bateau soit de l'ordre de 4 à 6 noeuds sur les lieux de pêche; le moteur Diesel offre toutefois l'avantage d'être plus robuste et plus sûr que le moteur à essence.

B - LE GRÉEMENT DE PÊCHE.

Un cône de 7 à 8 mètres pourrait être équipé de 8 lignes de traîne : 3 sur chaque perche et deux à l'arrière (Pl.II).

Par contre sur un bateau d'une douzaine de mètres il serait possible de gréer 12 lignes : 5 sur chaque perche, 2 à l'arrière.

Le grément de pêche proprement dit comprend :

- Les perches ou tangons avec leurs ferrures et leurs bras de retenue
- Les lignes avec leur hâle-à-bord, leurs avançons et leurs amortisseurs
- Les haneçons et les leurres.

1°) Les perches.

Sur un cône de 7 à 8 mètres, les perches seront constituées par des bambous de 8 à 9 cm de diamètre à la base et d'une longueur voisine de 10 mètres.

Les perches, devant pouvoir être orientées de haut en bas et d'avant en arrière, seront enboîtées dans un manchon articulé qui prend appui sur un collier à 2 ocils fixé au pied du mât du bateau (Pl.III fig. 1).

Chaque tangon est soutenu dans le sens vertical par une drisse à patte d'oie; un cordage (appelé "sous-barbe") fixé au part-bord, permet de le raidir pour l'empêcher de remonter (Pl. III fig. 2).

Dans le sens avant-arrière, la perche est retenue par deux bras en filin fixés au 1/4 supérieur de la perche, l'un de ses bras est tourné au coin du tableau arrière, l'autre sur l'étrave.

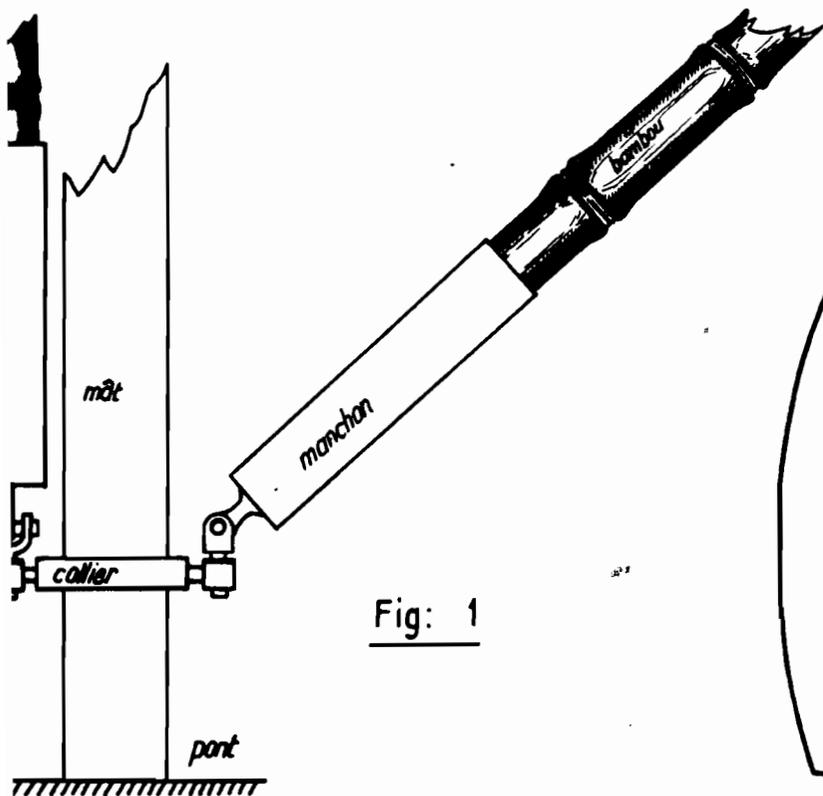


Fig: 1

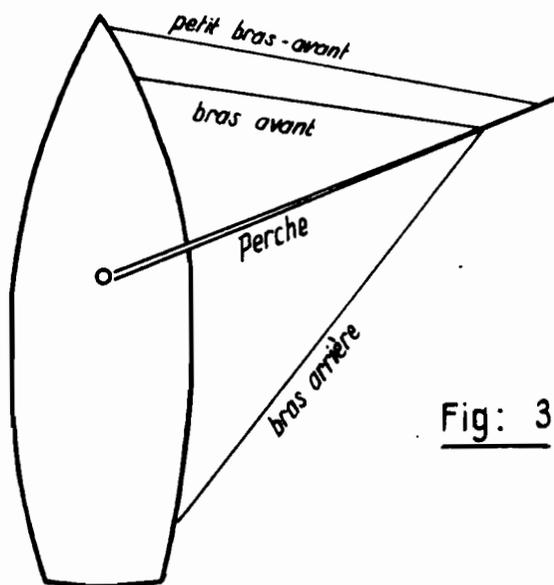


Fig: 3

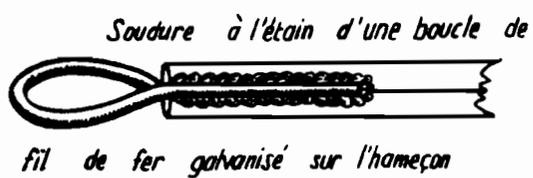


Fig: 5

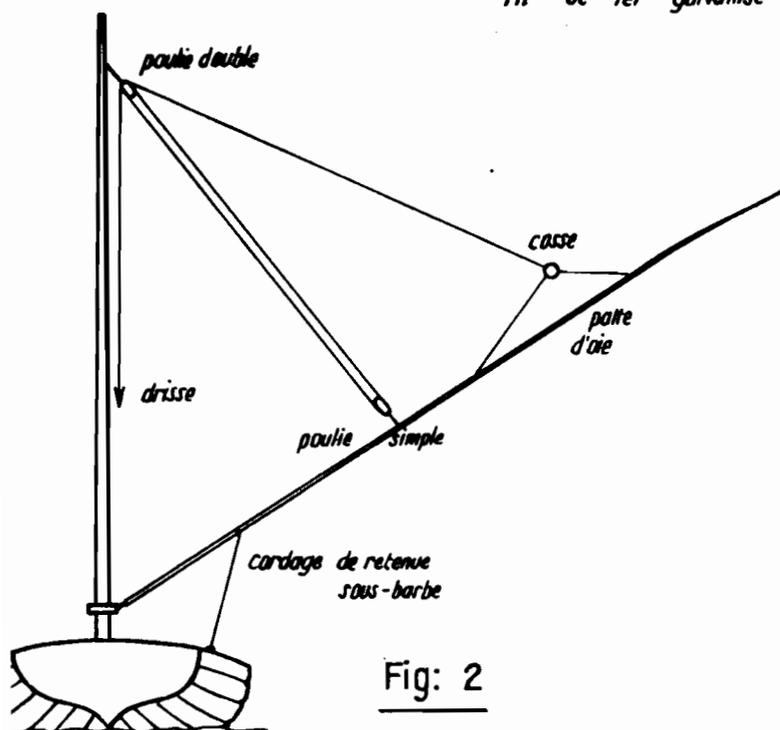


Fig: 2

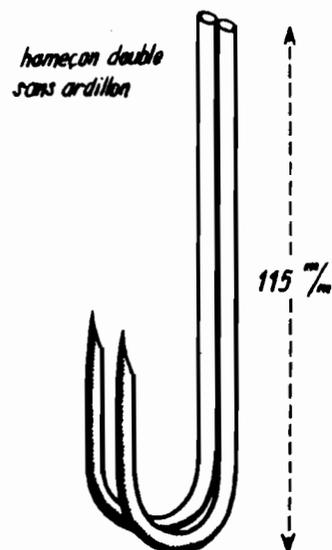


Fig: 4

Un bras en filin plus léger fixé tout à fait à l'extrémité de la perche est également tourné sur l'étrave; son but est de contrebalancer l'effort que subit la perche quand un poisson mord aux lignes extrêmes (Pl. III fig. 3)

En position de pêche les tangons sont inclinés de manière à former un angle de 60 à 65° avec la verticale du mât; à noter également que les tangons ne sont pas perpendiculaires à l'axe longitudinal du bateau, mais légèrement orientés vers l'avant.

En position de repos, les perches viennent s'appuyer de chaque côté du mât.

Lorsque les perches sont constituées par des bambous, il y a grand intérêt à les peindre pour assurer leur meilleure conservation.

2°) Les lignes.

Chaque ligne comprend : la ligne principale, le hâle à bord, l'avançons, l'amortisseur.

Les lignes à thon communément employées en France sont des lignes de chanvre dites "18 fils"; l'expérience de l'ORSOM III nous permet de recommander pour la région néo-calédonienne une ligne plus robuste dite "27 fils".

Il y a lieu de distinguer : les lignes ordinaires et les lignes lestées; ces dernières appelées "plombs" sont alourdies juste à l'endroit où elles rencontrent la surface de l'eau par quelques maillons de vieille chaîne. Pour le cas qui nous intéresse, il conviendrait de lester les "plombs" des perches par un bout de chaîne de 1 Kg 500 à 2 Kgs et les "plombs" de l'arrière par un poids de 500 à 300 grammes. Le but des lignes lestées est de faciliter le hâlage des lignes à bord lorsqu'il y a beaucoup de poissons sans entraîner de brouille.

Comme il est indiqué sur le croquis (Pl. II) le gréement du côté comportera :

- a) A l'extrémité de chaque perche : 1 ligne ordinaire de 30 brasses.
- b) A une distance de 30 à 40 cm de cette première ligne : une ligne lestée de 15 brasses.
- c) A mi-longueur de la perche : 1 ligne ordinaire de 20 brasses.
- d) A chaque coin du tableau arrière : 1 ligne lestée de 6 brasses.

Le hâle à bord est destiné comme son nom l'indique, à amener la ligne à bord.

Le hâle à bord sera fixé sur la ligne principale à une distance un peu supérieure à celle qui sépare le point d'amarrage de la ligne sur la perche, au plat-bord du bateau (Pl. IV, Fig. 1) : AB au moins égale à AC).

Montage d'un amortisseur
sandow de 1 m à 1,50 m

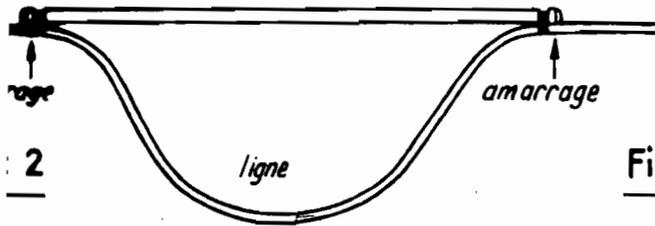
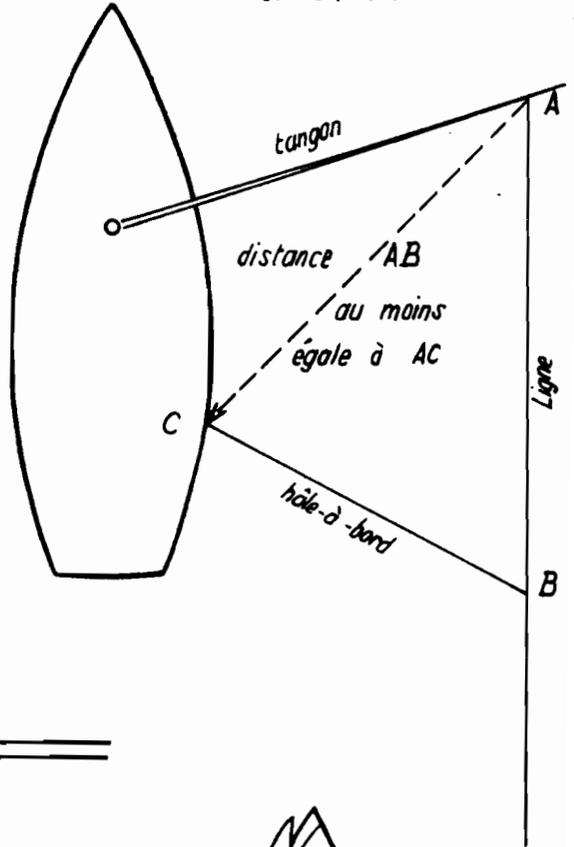
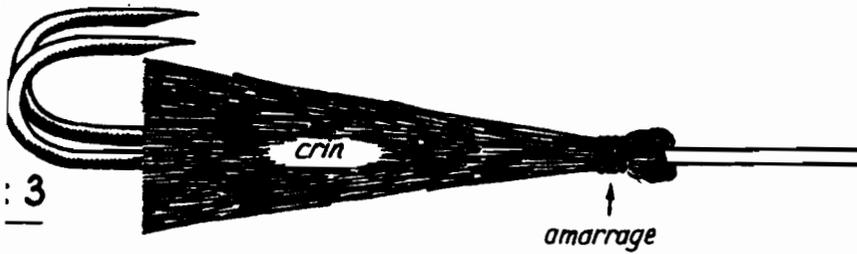


Fig: 1

Détermination du point de fixation du hâle à bord

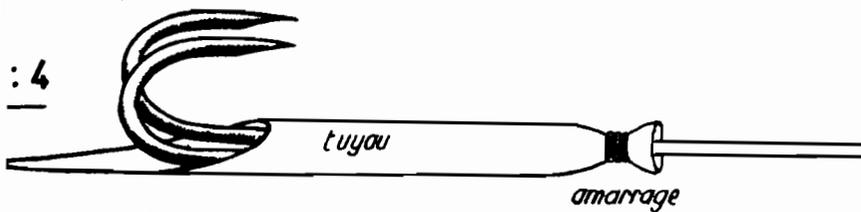


Leurre en crin artificiel



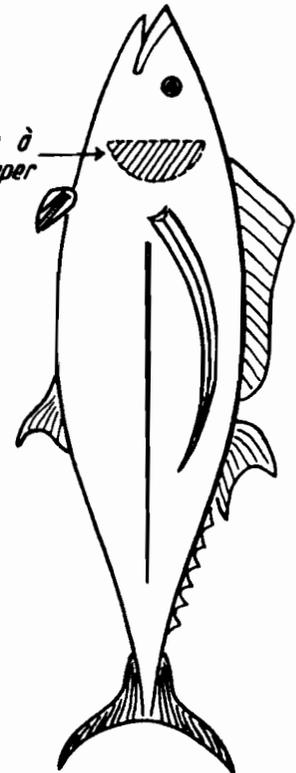
Leurre en caoutchouc

Fig: 5



L'extrémité est
coupée en biseau

Partie à
couper



Amortisseur. Chaque ligne dans la partie qui va de la perche au point de fixation du hâle à bord est munie d'un amortisseur destiné à absorber une partie du choc que subit la ligne quand un poisson mord à l'hameçon.

L'amortisseur est constitué par un sandow de 1 m à 1 m 50 de long solidement amarré en deux points de la ligne (Pl. IV, fig. 2).

Il est arrivé à l'ORSOM III, en raison de la forte proportion de gros Thons rencontrés (poids variant de 25 à 40 Kgs) de doubler et même de tripler les amortisseurs.

Avançons. Après divers essais, l'ORSOM III a adopté des avançons en nylon de 120 Kg de résistance. La longueur de l'avançon varie entre 5 et 6 brasses.

3°) Les hameçons et les leurres.

L'hameçon employé pour la pêche au Thon est un hameçon double, sans arillon, pour faciliter le décrochage du poisson; la vitesse du navire en pêche suffit pour ferrer le poisson. L'hameçon français n° 7 est celui qui convient le mieux (Pl. III, fig. 4, 5).

Les leurres les plus couramment employés sont les suivants :

a) Crin artificiel : A l'aide de crin artificiel on confectionne un petit balai ou faubert, gros comme un doigt et long de 12 à 15 centimètres; ce balai est serré à sa partie supérieure par quelques tours de fort fil à coudre. Le leurre est enfilé sur le nylon de l'avançon et coupé au ciseau pour que sa partie inférieure vienne juste recouvrir les pointes de l'hameçon (Pl. IV, fig. 3).

Pour fabriquer le leurre on utilise habituellement un crin blanc auquel on mélange dans la proportion de 1/4 ou 1/5 quelques brins de crin de couleur (rouge, jaune, vert ou bleu).

b) Barbes de maïs : Les feuilles de maïs sont blanchies à l'eau javellisée, séchées, réunies en balai, comme pour les leurres en crin, puis tendues longitudinalement au moyen d'un peigne constitué par un morceau de bois dans lequel sont plantées des aiguilles à coudre.

c) Le caoutchouc : On se procure du tuyau de caoutchouc rouge de 10 mm environ de diamètre (en vente chez les pharmaciens pour les appareils sanitaires).

Ce tuyau est coupé en tronçons d'une quinzaine de centimètres. L'extrémité est taillée en biseau (pl. IV, fig. 4).

d) Les plumes japonaises : Ce leurre artificiel, constitué par une tête de poisson en métal brillant à laquelle sont fixées les plumes multicolores, se trouve dans le commerce local. Choisir le modèle moyen.

e) Les cuillères de traîne : Composées généralement d'une plaque de métal chromé à laquelle est fixé un hameçon, elles ont des formes très diverses.

De tous ces leurres, le plus employé parce que presque toujours le plus pêchant, est le crin artificiel. Après lui vient la "plume japonaise", mais ce leurre assez coûteux présente l'inconvénient de faire peu d'usage, les plumes se détériorant très rapidement.

Les cuillères de traîne employées pourtant avec succès en France par les pêcheurs basques, n'ont donné, en Nouvelle Calédonie, que des résultats très médiocres.

4°) Entretien du matériel.

L'entretien du matériel de pêche au Thon est des plus simples. Chaque soir les lignes seront soigneusement levées à bord; à chaque retour au port elles devront être séchées au grand air avant d'être ramassées.

Les hameçons seuls demandent beaucoup de soin : se rappeler qu'un hameçon qui porte une ou deux taches de rouille devient immédiatement très peu pêchant. Il est donc indispensable, dès que la pêche est terminée, d'essuyer très soigneusement les hameçons et de les graisser avec du suif.

C - LA TECHNIQUE DE PECHE.

1°) La recherche du poisson.

La pêche du Thon à la traîne se pratique seulement de jour; les meilleurs moments de la journée semblent être l'aube et le crépuscule.

Le pêcheur a donc tout intérêt à se trouver à proximité immédiate des lieux de pêche dès la pointe du jour.

Les expériences de pêche tentées jusqu'à ce jour permettent d'établir que le poisson serait plus abondant dans les passes et aux abords immédiats du grand récif extérieur.

On peut citer comme zones intéressantes parmi celles prospectées par l'ORSOM III :

Sur la côte Ouest : de la passe de la Dumbéa au Cap Goulvain - de la coupée de l'Alliance à la passe de Yandé.

Sur la côte Est : les abords du Canal de la Havannah, de la passe de Thio à la passe de Canala - de la passe de Touho à la passe de Pouébo.

Dans le Sud : de Bulari à la passe du Uatio - la passe de la Marcelle et les abords de l'Île des Pins (Îlot Infernal).

2°) Les apparences.

La présence du poisson peut se déceler par la réunion de groupes plus ou moins importants d'oiseaux de mer (Petrels marrons en particulier), qui tournoient au-dessus des bancs.

Un peu d'habitude permettra de se rendre compte sans erreur si les oiseaux "travaillent" ou s'ils sont seulement à la recherche d'un poisson problématique.

Il ne faut quand même pas se fier uniquement à la présence ou à l'absence des oiseaux car, ici comme dans les mers d'Europe, il arrive souvent de réaliser d'excellentes pêches sans la moindre apparence d'oiseaux.

La coloration de l'eau a aussi son importance; les meilleures conditions sont réalisées quand les eaux sont d'un bleu profond et parsemées en surface de taches d'eau grasse.

3°) La manœuvre

Dès que le pêcheur a trouvé le banc de Thons, il doit s'efforcer de ne pas le perdre et pour cela, ne pas hésiter à manœuvrer.

Un navire sous voiles à tout intérêt à virer de bord vent arrière et non vent devant, tout d'abord pour ne pas brouiller ses lignes et ensuite parceque durant cette manœuvre, les lignes s'écartent en éventail et permettent de ratisser une plus grande surface.

Un navire à moteur ne virera pas brutalement sur un coup de barre, mais amorcera son virage en douceur pour ne pas brouiller ses lignes.

Se rappeler que lorsque la pêche donne, il est essentiel de garder les lignes sur le pont le moins de temps possible; par conséquent dès qu'une ligne est virée à bord et que le poisson est embarqué, il faut la refiler immédiatement avant d'en rentrer une autre.

En cours de route, s'assurer fréquemment que les lignes ne sont pas entravées par des algues ou des débris flottants.

D - CONSERVATION DU POISSON.

Par ordre d'efficacité, les moyens de conserver le poisson à bord sont les suivants :

1) Congélation. Ce procédé exige l'installation à bord d'une chambre froide permettant d'atteindre une température voisine de - 15 - 18°.

Il paraît difficile d'envisager cette solution sur un côtre de 7 à 8 mètres en raison du peu de place dont on peut disposer sur ces bateaux et du prix de revient relativement élevé de cette installation.

2) Conservation en glace. Pour des sorties ne dépassant pas 4 à 5 jours, ce procédé est efficace. Il suffit alors de disposer d'un petit compartiment isolé (liège, laine de verre, etc...) dans lequel on arrimera le poisson en le recouvrant de glace broyée. (Toujours prévoir un écoulement au fond du compartiment pour l'évacuation de l'eau provenant de la fonte de la glace).

3) Conservation à l'air. Cette méthode, la plus ancienne de toutes, était encore en usage en France il y a quelques années. Elle donnait d'assez bons résultats tant que la campagne ne dépassait pas une quinzaine de jours; l'orage et la brume pouvaient entraîner la perte presque totale de la pêche.

Sous le climat relativement humide et chaud de la Nouvelle Calédonie il est peut être possible de l'utiliser mais à condition que les sorties ne dépassent pas 2 jours.

Son grand avantage est sa simplicité; le poisson une fois vidé et saigné est suspendu par la queue à une ou deux barres de bois soutenues par des chevalets posés sur le pont du navire. De nuit, par temps pluvieux et par fort soleil, une bonne précaution consiste à recouvrir le poisson d'une bâche.

4) Préparation du poisson pour sa conservation.

On doit tuer le Thon dès son embarquement en lui enfonçant un poinçon au sommet du crâne.

Quel que soit le procédé adopté, le poisson doit être soigneusement préparé avant sa mise en cale; sa bonne conservation en dépend.

Le Thon ouvert par le ventre, est éviscéré et lavé à grande eau puis pendu pour égoutter. Une excellente habitude consiste à masser les flancs du poisson avec les pouces pour chasser le plus possible le sang vers la tête afin qu'il s'égoutte mieux.

Dans le cas de conservation à l'air libre, il y a grand intérêt à couper les joues (opercules) du poisson (Pl. IV, fig. 5) pour assurer une bonne ventilation de la cavité viscérale du Thon.

V - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PRATIQUE

VI - LES OBSERVATIONS DU PECHEUR

V - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PRATIQUE

I - L'Institut Français d'Océanie est à la disposition de toute personne désireuse d'obtenir des détails plus complets concernant les techniques de pêche du Thon ou l'agencement des bateaux voulant pratiquer ce genre de pêche.

S'adresser à l'I.F.O., Laboratoire d'Océanographie ou de préférence à bord de l'ORSOM III, Quai du Pilotage.

II - Nous croyons utile d'indiquer quelques prix relatifs au matériel de pêche du Thon :

crin artificiel blanc ou de couleur	le Kg	1.900 Frs
hameçons à Thon n° 7	le 100	1.300 -
ligne en chanvre 18 fils le paquet de 90 brasses environ		650 -
ligne en chanvre 27 fils " " "		920 -
caoutchouc amortisseur	le mètre	180 -

OTA - Les prix indiqués, en francs métro, datent de 2 ans. Il y a lieu de tenir compte de la hausse intervenue et des frais de transport Métropole - Nouvelle Calédonie.

Ce matériel est en vente courante chez tous les marchands d'articles de pêche des ports bretons et vendéens.

VI - LES OBSERVATIONS DU PECHEUR

Nous conseillons vivement aux pêcheurs qui pratiqueraient la pêche au Thon à la traîne de prendre l'habitude, à chaque sortie, de consigner très succinctement sur un carnet les quelques renseignements suivants :

- Date de la sortie
- Lieux de pêche
- Etat du temps et de la mer
- Quantité de poisson pêché (en spécifiant autant que possible la proportion des petits, moyens ou gros Thons)

Ces notes constitueraient à la longue, une documentation fort intéressante permettant aux pêcheurs de se rendre compte des variations saisonnières de rendement dans les parages qu'ils fréquentent et de diminuer la proportion des jours de mauvaise pêche.